

Avis de Réalisation de l'augmentation de capital de la société SERVICOM

L'intermédiaire en bourse AFC informe que l'augmentation du capital social en numéraire de la Société SERVICOM décidée par l'AGE du 25 septembre 2008 et portant sur l'émission de un million d'actions nouvelles par appel public à l'épargne, au prix unitaire de 3,250 dinars l'action a été réalisée.

Suite à cette augmentation, le capital social de SERVICOM est porté à 2 358 000 dinars divisé en 2 358 000 actions, de nominal 1 dinar chacune.

Ainsi à partir du **Jeudi 25 juin 2009**, les 1 000 000 actions nouvelles souscrites issues de l'augmentation du capital de SERVICOM seront assimilées aux anciennes et négociées, dans les conditions suivantes:

- ✓ Mnémonique : **SERVI**
- ✓ Code ISIN : **TN0007340011**
- ✓ Cours de référence pour la séance de 25 juin 2009 : **3,250 dinars**
- ✓ Groupe de valeurs **52 (Fixing)**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

« Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 18\%$ par rapport au cours de référence du jour; Aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées ».